



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats de qualification

Question écrite n° 73209

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les organismes de formation à la suite de la baisse des financements qui leur sont consacrés. En effet, ces établissements dispensaient jusqu'alors 1 200 heures de formation sur deux ans et l'heure de formation était financée en moyenne 55 francs HT par les organismes paritaires collecteurs agréés. Ainsi en 1998, pour préparer un diplôme d'Etat tel que le BTS, 1 200 heures en moyenne étaient financées pour un montant de 72 000 francs par étudiant pour deux ans. A ce jour, la même formation sur une même période est financée à hauteur de 1 000 heures pour un montant 50 000 francs par étudiant. Cette situation est d'autant plus dommageable que ces organismes de formation prouvent leur efficacité par les taux de réussite aux diplômes et par l'insertion professionnelle réussie de ces jeunes. Aussi elle lui demande quelles mesures elle compte prendre afin de remédier à cette baisse continue des financements des organismes de formation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73209

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 830